

###HTMLVIEW###



Press Release

24 October 2014



Low energy housing Razgledi PEROVO, Kamnik Slovenia Dekleva Gregorič Arhitekti

The French version follows below

The Architects' Council of Europe welcomes the Commission's initiative for a better assessment of the environmental performance of buildings

On 1 July 2014, the European Commission published its long-awaited [Communication on Resource Efficiency Opportunities in the Building Sector](#), in which it recognises a lack of reliable, comparable and affordable data, methods and tools to analyse and benchmark the environmental performance of buildings. The ACE fully shares the Commission's conclusions and welcomes its initiative to set up a framework of core indicators for the assessment of the environmental performance of buildings.

The Commission's initiative responds to ACE calls which highlighted, in its response to the Consultation on Sustainable Buildings, that the lack of data, the complexity and great variety of calculation methods make assessments of the environmental footprint of buildings prohibitively expensive and individual products and buildings difficult to benchmark. ACE advocated transparent calculation protocols and metrics to enable built environment professionals to report on the environmental footprint of buildings cheaply and routinely. This is essential to facilitate a better consideration of lifespan as well as the lifecycle impact of buildings and components in design

solutions. ACE also emphasised the need for a better understanding of the natural resource requirements of the construction, occupancy and dismantling of buildings, as well as the effect of these on human activities taking place within them.

ACE believes that a set of clearly defined and measurable indicators will allow professionals to compare building performance predicted in the design phase with the operational performance actually achieved, and to monitor the real consumption of resources (materials, water, energy, land, etc.). However, ACE contends that the benefits of such a framework of indicators may be increased if the data collected are disclosed and freely available in the public domain. A database containing real building performance data would ensure that investments in energy retrofitting are based on evidence of their effectiveness, would spur competition in the construction sector and would contribute to inform and underpin future legislation affecting the built environment.

ACE calls on the European Commission not to overlook economic and social considerations and encourages the Commission to consider incentives and promotional measures to ensure the uptake of the framework. ACE considers that it will be essential to build on existing technical standards and certification schemes, but also on good practice examples, such as the FP7 Open House project, the CarbonBuzz initiative and the Energy Efficiency Performance of Properties Analysis (EEPPA).

ACE welcomes the Commission's willingness to consult stakeholders and looks forward to participating in the consultation process in order to contribute to the elaboration of a consistent and effective framework of core indicators.

The Architects' Council of Europe (ACE) is the representative organisation for the architectural profession at European level: it aspires to speak with a single voice on its behalf in order to achieve its aims. Its membership currently consists of 43 Member Organisations, which are the regulatory and professional representative bodies in all European Union (EU) Member States, Accession Countries, Switzerland and Norway. Through them, the ACE represents the interests of over 545.000 architects from 31 countries in Europe.

Le Conseil des Architectes d'Europe se félicite de l'initiative de la Commission pour une meilleure évaluation de la performance énergétique des bâtiments

Le 1 juillet 2014, la Commission européenne publiait une [Communication sur les possibilités d'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la construction](#),

dans laquelle elle reconnaît un manque de données, de méthodes et d'outils fiables, comparables et abordables pour analyser et comparer les performances environnementales des bâtiments. Le CAE partage pleinement les conclusions de la Commission et se félicite de son initiative visant à mettre en place un cadre d'indicateurs de base pour l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments.

L'initiative de la Commission répond aux appels du CAE qui soulignait dans sa réponse à la consultation sur les bâtiments durables, que l'absence de données, la complexité et la grande variété des méthodes de calcul rendent les évaluations de l'empreinte environnementale des bâtiments très coûteuses et les bâtiments difficiles à comparer. Le CAE a préconisé la mise en place de méthodes de calculs et d'indicateurs transparents pour permettre aux professionnels de l'environnement bâti de rendre compte de l'empreinte écologique des bâtiments à un faible coût et de manière systématique. Il est essentiel de faciliter la prise en compte de l'impact du cycle de vie des bâtiments et des matériaux dans la phase de conception. Le CAE a également souligné la nécessité de mieux comprendre les besoins en ressources naturelles de la construction, de l'occupation et du démantèlement des bâtiments, ainsi que leurs effets sur les activités humaines qui s'y déroulent.

Le CAE estime qu'une série d'indicateurs clairement définis et mesurables permettra aux professionnels de comparer les performances des bâtiments prévues dans la phase de conception avec les performances effectivement atteintes, et de contrôler la consommation réelle des ressources (matériaux, eau, énergie, terrain, etc.). Cependant le CAE fait valoir que les bénéfices d'un tel système d'indicateurs peuvent être accrus si les données recueillies sont publiées et librement disponibles dans le domaine public. Une base de données sur les performances réelles des bâtiments permettrait d'assurer que les investissements dans la rénovation énergétique soient fondés sur des preuves de leur efficacité, de stimuler la concurrence dans le secteur de la construction et contribuerait à informer les futures législations affectant l'environnement bâti.

Le CAE invite la Commission européenne à ne pas négliger les aspects économiques et sociaux et encourage la Commission à envisager des mesures incitatives et de promotion pour garantir l'utilisation du cadre d'indicateurs par les acteurs du marché. Le CAE considère qu'il est essentiel de s'appuyer sur les normes techniques et systèmes de certification existants, mais également des exemples de bonnes pratiques comme le projet Open House, l'initiative CarbonBuzz ou encore le projet d'analyse de l'efficacité énergétique des propriétés (Energy Efficiency Performance of Properties Analysis - EEPPA).

Le CAE se félicite de la volonté de la Commission de consulter les parties prenantes et participera avec intérêt au processus de consultation, pour l'élaboration d'un cadre cohérent et efficace d'indicateurs de base.

Le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) est l'organisation représentative de la profession d'architecte au niveau Européen : le CAE aspire à parler d'une seule voix au nom des architectes dans le but d'atteindre ses objectifs. Ses 43 Organisations Membres sont les organismes régulateurs et les représentations professionnelles des tous les pays Membres de l'Union Européenne, les pays en voie d'adhésion, la Suisse et la Norvège. À travers ses membres, le CAE représente les intérêts de plus de 545.000 architectes venant de 31 pays d'Europe.



Copyright © ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE, All rights reserved.

[unsubscribe from this list](#)



© **ACE ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE**

29 rue Paul Emile Janson | B-1050 Brussels Belgium

T: +32 2 543 11 40 - F: +32 2 543 11 41 - E-mail: info@ace-cae.eu

www.ace-cae.eu
